

Prison de Lutterbach : l'avis d'appel à concurrence est lancé



La garde des Sceaux Christiane Taubira a lancé l'avis d'appel public à concurrence pour le projet de nouveau centre pénitentiaire de Lutterbach dans le Haut-Rhin. Le futur établissement dont la construction avait été confirmée en mai 2013 par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ), sera doté de 520 places et livré en 2019 - 2020. Financement prévu : 110 millions d'euros.

Vie des sociétés (<http://www.batiweb.com/thematique/vie-des-societes-12.html>) | Le 17 novembre 2015

Vendredi dernier, le Ministère de la Justice a annoncé l'avis d'appel à concurrence pour la construction du tout nouveau centre pénitentiaire de Lutterbach (Haut-Rhin) pour ainsi « doter la région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne d'un équipement pénitentiaire adapté ».

L'établissement pénitencier de Lutterbach constitue le projet pilote d'un programme de « 3 200 places » souhaité par la ministre et financé sur le triennal 2015 – 2017 à hauteur de 1 milliard d'euros d'autorisations d'engagement.

Ce projet a été pensé de manière à ce qu'il s'intègre dans le paysage et l'environnement de la région. C'est pourquoi les élus locaux ont été consultés afin qu'ils puissent participer à son développement.

Une architecture favorisant le lien social

Le programme de « 3 200 places » voulu par Christiane Taubira s'appuie sur les recommandations du Conseil national pour l'exécution de la peine (CNEP) qu'elle a elle-même mis en place en janvier 2014.

Celui-ci prévoit une conception architecturale plus durable des établissements pénitentiaires s'éloignant ainsi du « caractère anxigène des architectures classiques » précise le Ministère.

Le lien social en détention se voit favorisé et l'objectif d'encellulement individuel respecté, « répondant ainsi aux prescriptions européennes et aux préoccupations du contrôleur général des lieux de privation de liberté ».

Ce programme « ambitieux » vise à améliorer les conditions de travail des personnels, en particulier leur sécurité.

Le plan antiviolence de février 2014 mis en place à la demande de la garde des Sceaux a également été pris en compte tout comme le plan de sécurisation de juin 2013 dont l'objectif est de prévenir la récidive des détenus en leur facilitant les conditions de réinsertion.

La livraison du centre pénitentiaire de Lutterbach est prévue pour 2019 – 2020 mais déjà la municipalité a exprimé son désaccord quant au site retenu pour l'implantation de l'établissement.

R.C